ANNEXE 3: Trophée jeunes doublette

Présentation des licences :

Les éducateurs désignés des équipes jeunes, devront présenter leur carte fédérale avec leur licence. Cette carte, avec l'écusson et la chasuble remise, devront être portés pendant tout le championnat.

Déroulement :

Cette année, 2024, les championnats Jeunes doublette, (J-C-M) auront lieu le dimanche 16 juin. Ils se déroulent en Swiss Système avec des parties au temps.

Le système dit « Swiss » permet de faire jouer un nombre correct de parties à toutes les équipes comme dans les « groupes » utilisés précédemment, et en évitant les arrangements lors des dernières parties qui n'ont pas toujours un intérêt sportif pour toutes les équipes.

A l'exception de la première partie, chaque équipe ne rencontre que des équipes ayant le même résultat qu'elle.

Le système est entièrement informatisé selon le principe que les équipes d'un même département ne peuvent pas se rencontrer au 1^{er} tour.

Ensuite, le tirage au sort fait s'opposer des équipes ayant des résultats équivalents en nombre de victoires. Si cela donne un chiffre impair dans un groupe, celui-ci est complété par une équipe qui a une victoire de différence.

A l'issue des tours de qualification, les équipes sont classées d'abord en fonction du nombre de victoires, puis en cas d'égalité, en fonction du goal average.

Les parties se jouent en 13 points ou en temps limité à 45 minutes plus deux mènes (voire une mène supplémentaire en cas d'égalité après les deux mènes).

1ère partie : 8h15-9h 2ème partie : 9h30-10h15 3ème partie : 10h45-11h30

Après la 3ème partie, les Minimes-Cadets iront manger de 11h30 à 13h.

Juniors = 4^{ème} partie : 12h-12h45. Après la 4^{ème} partie, les Juniors iront manger

Minimes – cadets : 4^{ème} partie : 13h30-14h15

Repas à prévoir à partir de 11h30, et en décalé pour permettre un service plus rapide.

A l'issue des 4 parties, les 4 premiers de chaque catégorie disputeront une ½ finale, le 1^{er} contre le 4^{ème} et le 2^{ème} contre le 3^{ème}, en 13 points

Les vainqueurs disputeront la finale pour le titre de Champion Régional.

Tenues:

Les délégués et joueurs, de chaque département devront être clairement identifiables et ce dans les conditions prévues au règlement fédéral. Les vêtements des joueurs qualifiés et des délégués devront obligatoirement portés l'identification du Comité ou du club.

Il sera remis aux éducateurs une chasuble qu'ils devront porter pendant toute la durée de la compétition. La chasuble devra être rendue, en parfait état, en échange du retrait des licences.

Alcoolémie:

Les délégués et les éducateurs des équipes jeunes peuvent être contrôlés durant la compétition.